

CONSEIL MUNICIPAL

18 mars 2011

Nombre de Conseillers

en exercice: 15

présents: 13

votants: 14

Le Conseil Municipal dûment convoqué le dix mars deux mil onze, s'est réuni en réunion ordinaire le dix-huit mars deux mil onze, à dix huit heures quarante cinq, sous la présidence de Monsieur Daniel GRAVELET Maire.

ETAIENT PRESENTS: BERLIN I, CHABANNE R, DUBOIS N, FROMION P, GRAVELET D, JUGAND V, LEZIAN S, MASSEREAU Y, MILLET P, MOREAU C, OPIGEZ G, PONS F, TURPIN M.

EXCUSES : CHABARD H, PAQUET C.

POUVOIRS :

Catherine PAQUET donne pouvoir à Francis PONS.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Guillaume OPIGEZ.

Lecture du compte rendu du conseil municipal du 21 janvier 2011.

Monsieur PONS demande à ce qu'une précision soit apportée concernant le point 7 « renouvellement du Contrat unique d'insertion », à savoir que la prise en charge financière par l'Etat dans le cadre de ce contrat est calculée hors charges sociales.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la rédaction du compte rendu de la séance précédente.

1-Vote du budget primitif 2011

Pascal MILLET, Adjoint chargé des finances présente le budget primitif 2011 :

Section Investissement :

Dépenses : 223 720 €

Recettes : 223 720 €

Section Fonctionnement :

Dépenses : 563 800 €

Recettes : 563 800 €

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2-Internet pour tous

Monsieur le Maire expose que le Conseil général du Cher est engagé, depuis le 15 décembre 2008, dans un projet départemental d'accès au haut débit pour tous les habitants du Cher.

A ce titre, il est proposé à la Commune de Morthomiers de signer une convention de partenariat et de financement pour la mise en place du dispositif « Internet et téléphonie sur IP pour tous » afin que chaque habitant de la commune puisse avoir accès à ce service.

La participation de la commune de Morthomiers s'élève à 3 884.74 € net.

Pour : 13

Contre : 1

Abstention :

3 –Demande de subvention à la Caisse d'Allocations familiales – garderie du bâtiment multi-activités.

Monsieur le Maire expose le contenu du projet communal de création d'un bâtiment multi-activités répondant aux besoins d'accueil des Marémortains et des perspectives d'évolution de la commune.

La création de ce bâtiment est programmée en deux phases :

- 2011 à 2013 : cantine et garderie, bibliothèque et salle associative et place centrale,
- 2014 à 2015 : salle de sports, parc paysager et VRD des logements sociaux (avec construction des logements sociaux en 2016).

Le financement prévisionnel pour la construction de la garderie est le suivant :

Cout total HT :	219 346 €
DETR :	30 000 €
Département :	43 869 €
CAF :	101 608 €
Autofinancement :	43 869 €

Après avoir étudié le plan de financement, le conseil sollicite une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales pour la construction de la garderie d'un montant de 101 760 €.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à monter le dossier de demande de subvention.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

4- Demande de subvention du Conseil général – bâtiment multi-activités

Monsieur le Maire expose le contenu du projet communal de création d'un bâtiment multi-activités répondant aux besoins d'accueil des Marémortains et des perspectives d'évolution de la commune.

La création de ce bâtiment est programmée en deux phases :

- 2011 à 2013 : cantine et garderie, bibliothèque et salle associative et place centrale,
- 2014 à 2015 : salle de sports, parc paysager et VRD des logements sociaux (avec construction des logements sociaux en 2016).

Le financement prévisionnel de la phase 1 est la suivante :

Cout total HT :	1 206 495 €
DETR (maximum possible) :	190 000 €
Département (40%) :	482 598 €
Fonds de concours BOURGES + :	50 500 €
Contrat d'Agglomération :	89 000 €
Autofinancement :	394 397 €

Après avoir étudié le plan de financement, le conseil sollicite une subvention du Conseil général du Cher pour un montant de 482 598 €.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à monter le dossier de demande de subvention.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

5 – Subventions Etat (DETR) bâtiment multi-activités

Monsieur le Maire expose le contenu du projet communal de création d'un bâtiment multi-activités répondant aux besoins d'accueil des Marémortains et des perspectives d'évolution de la commune.

La création de ce bâtiment est programmée en deux phases :

- 2011 à 2013 : cantine et garderie, bibliothèque et salle associative et place centrale,
- 2014 à 2015 : salle de sports, parc paysager et VRD des logements sociaux (avec construction des logements sociaux en 2016).

Le financement prévisionnel de la phase 1 est le suivant :

Cout total HT :	1 206 495 €
DETR (maximum possible) :	190 000 €

Département (40%):	482 598 €
Fonds de concours BOURGES + :	50 500 €
Contrat d'Agglomération :	89 000 €
Autofinancement :	394 397 €

Après avoir étudié le plan de financement, le conseil sollicite une subvention de l'Etat (DETR) pour un montant de 190 000 €.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à monter le dossier de demande de subvention.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

6- Dépôt de permis de construire et appels d'offres bâtiment multi-activités

Afin de gagner la maximum de temps dans l'aboutissement du projet « Bâtiment multi-activités », le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer le permis de construire et lancer la procédure d'appel d'offres pour la cantine, la garderie et la bibliothèque.

7 – Lotissement la Catherine

La Commune souhaite faire l'acquisition de terrains afin de créer la sortie du lotissement « La Catherine ».

Après avoir réévalué la superficie pour la réalisation du projet, la commune souhaite proposer au GFA Les Margelles l'acquisition de $\frac{3}{4}$ d'hectare.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'UNANIMITE :

- de proposer aux propriétaires l'achat de $\frac{3}{4}$ d'hectare.
- d'autoriser Monsieur le Maire à entamer les négociations nécessaires à l'acquisition des parcelles ci-dessus mentionnées,
- de signer tous actes afférents à cette acquisition.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

8 - Vote des 3 taxes locales.

Compte tenu du fait que les taux des taxes locales n'ont pas été modifiés depuis de nombreuses années et que le taux de la taxe d'habitation est particulièrement bas sur la commune de Morthomiers et du fait qu'il existe un

projet de construction de bâtiments publics, il est proposé au Conseil de modifier le taux de cette taxe, en passant de 8.35 % à 8.60 %.
Les taux des autres taxes restent inchangés.

9-Attribution de subventions

Le Conseil décide d'attribuer diverses subventions :

- Les amis de la bibliothèque pour un montant de 110 €,
- La mission locale pour un montant de 344 €,
- L'association ALLC pour l'organisation de la course cycliste pour un montant de 500 €,
- Association Olympique Morthomiers pour un montant de 500 € pour l'organisation des 40 ans du Club ainsi que 150 € pour l'animation du carnaval,
- L'Ecole Raymond Baulande de Morthomiers pour un montant de 260 € suite au cambriolage

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Il est décidé d'attribuer une subvention complémentaire à l'Olympique Morthomiers de 250 € à titre d'une aide suite au cambriolage.

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 0

10 - Subvention Pays de Bourges – renouvellement du parc informatique école

Le conseil sollicite le concours du pays de Bourges pour financer le renouvellement du parc informatique de l'école de Morthomiers.

Le plan de financement suivant est approuvé :

Parc informatique : 17 013 € HT

Subvention : 4 600 €

Autofinancement : 12 413 € HT

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

11 - Subvention Pays de Bourges – mobilier pour l'école de Morthomiers.

Le conseil sollicite le concours du pays de Bourges pour le financement du mobilier pour l'école de Morthomiers.

Le plan de financement suivant est approuvé :

Mobilier :	7 063 € HT
Subvention dans la limite du solde restant:	1 301 €
Autofinancement :	5 762 € HT

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

12- Journée de solidarité des employés

Le Conseil fixe la journée de solidarité 2011 :

- La journée du 13 juillet (feu d'artifice) pour le personnel technique,
- Le dimanche 20 mars pour Elodie PLATTEEL,
- La pose d'une journée de RTT pour Marjory LEGROS,
- La journée du carnaval, 8 mai ou 11 novembre ou fête de Noël pour le personnel cantine/ménage,
- La fête de l'école pour Claudette PERRET.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

13- Divers

- Dans un souci d'économie de papier et de protection de l'environnement, il est prévu de rétroprojeter au cours des conseils municipaux la convocation au conseil et le compte rendu de la dernière séance,
- Associations des artistes marémortains. Monsieur Marcel PRUNIER, actuellement Président, souhaiterait passer la main. Faire appel à candidatures.
- La classe numérique de l'école de Morthomiers est en fonctionnement,
- Création d'un site internet pour la Mairie de Morthomiers. La commission Informations doit se réunir pour bâtir le contenu du site. Pascal, Rémi et Elodie pour la mise à jour du site.

Fin de séance à 21h50.

Prochain conseil municipal le 13 mai 2011.